



## Commission des projets routiers

### 1221 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier

#### Opérations de proximité - Itinéraires cyclables structurants - Financement FEADER de deux tronçons de l'itinéraire Saâles-Gresswiller

#### Rapport n° CP/2013/269

#### Service gestionnaire :

Service entretien des routes départementales

#### Résumé :

En partenariat avec des acteurs locaux, le Département réalise des itinéraires cyclables dans le cadre des dispositions du Plan Vélo 2020 et des contrats de territoire. Dans certains cas, le montage financier permet d'obtenir une aide des fonds européens.

Le présent rapport a pour objet de solliciter le fonds européens FEADER pour soutenir la pose d'un enrobé sur les sections Saâles - Saulxures et Gresswiller - Heiligenberg du projet d'itinéraire cyclable entre Saâles et Gresswiller.

L'aménagement de l'itinéraire Saâles - Gresswiller entre dans le cadre du Plan Vélo 2020 dont les principaux objectifs sont de structurer et hiérarchiser le réseau cyclable et d'en affirmer la dimension touristique.

Compte tenu de la configuration du site (RD 1420, RD 392, voie ferrée, Bruche,...) et du potentiel touristique, le parti d'aménagement d'un itinéraire cyclable sur chemins ruraux et forestiers a été validé par les acteurs locaux.

Ce projet contribue non seulement à la valorisation touristique de la vallée de la Bruche, mais aussi à l'objectif européen d'amélioration de la qualité de vie en milieu rural en favorisant des déplacements doux de proximité dans une vallée qui ne bénéficie pas de liaison cyclable entre les villages.

Le projet permettra notamment :

- la connexion directe et sécurisée à faible dénivelé entre les villages ;
- la valorisation de la rivière Bruche, jusqu'à sa source dans le massif du Climont ;
- la mise en valeur de la diversité des paysages ;
- une offre combinée train-vélo ;
- la découverte des villages de la vallée ;
- la liaison entre les établissements touristiques ; hôteliers, centres et villages de vacances, gîtes et meublés....

Ce territoire accueille déjà des opérateurs professionnels : 3 réparateurs de bicyclettes, 3 loueurs de vélos de route, vélos tout chemin dont deux proposent également des vélos électriques et un opérateur spécialisé (station outdoor, accompagnements,...).

Un aménagement en enrobés rendrait cet itinéraire plus attractif pour les cyclistes, et notamment pour les cyclotouristes susceptibles de générer des retombées économiques dans ce territoire rural. De plus, il permet de faciliter les opérations de maintenance et d'entretien de cette infrastructure, de manière à répondre aux attentes des cyclotouristes.

Les travaux d'infrastructures et de signalisation de jalonnement sont estimés à 491 162,50 € HT, et seraient financés sur les crédits d'investissement routier du Département (opérations de proximité).

Mais ces atouts en font aussi un projet potentiellement bénéficiaire de Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Une première approche de ce dossier permet d'espérer une subvention européenne de l'ordre de 40% (50% calculé sur une assiette de 80% du montant des travaux HT), soit environ 196 000 € HT.

Aussi, je vous propose de solliciter une participation financière pour ces travaux auprès de la Région Alsace, gestionnaire de ce fonds.

Pour mémoire, nous avons déjà bénéficié d'une aide FEADER de 210 000 € en 2012 pour la réalisation des 26 km de couche de roulement de l'itinéraire longeant le canal du Rhône au Rhin entre Marckolsheim et Friesenheim.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :*

*- décide de solliciter le fonds européen (FEADER) pour le cofinancement de la pose d'enrobés sur les sections Saâles - Saulxures et Gresswiller - Heiligenberg du projet d'itinéraire cyclable entre Saâles et Gresswiller.*

*- autorise le Président à signer toutes les pièces, conventions, courriers ... permettant le cofinancement de ces travaux par le fonds FEADER.*

Strasbourg, le 25/03/13

Le Président,

A blue ink signature of Guy-Dominique KENNEL, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Guy-Dominique KENNEL